



LE MOT DE LA MAIRIE

DENECHAUD CHRISTIAN
Maire de la commune

Le P'tit Pirin rend compte des informations municipales depuis plusieurs années. Il est attendu tous les mois avec impatience par de nombreux vouillezais. Il représente donc un lien essentiel qu'il nous faut maintenir, mais qui n'interdit pas un renouveau.

Cette nouvelle formule que vous découvrez est évolutive. Toutes vos remarques et suggestions sont les bienvenues pour continuer à faire vivre notre P'tit Pirin et susciter votre intérêt.

Dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 qui se dérouleront en France, Vouillé-Les-Marais fait partie des 36 communes de Vendée labellisées Terre de Jeux. Indépendamment de ce label, une animation sportive aura lieu le 12 juin sur le city stade nouvellement installé. Nous communiquerons plus précisément à ce sujet dans le P'tit Pirin du mois de juin.

PIZON SAMUEL
Adjoint culture/communication

Nous lançons pour le mois prochain un «vide-garage» dans 4 rues du village, cette journée permettra aux maisons qui souhaitent participer d'exposer des biens à la vente et surtout de leur donner une seconde vie.

Ensuite, nous souhaitons également remettre en avant vos jardins avec un concours des maisons fleuries qui se déroulera dans les mois à venir. Vous trouverez toutes les informations dans cette nouvelle édition du «P'tit Pirin».

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour ces évènements.

VIDE - GARAGE

DIMANCHE 13 JUN 2021 - 9H / 18H

Pour cette première édition,
vide garage dans les rues :

- Rue du Port d'Aisne
- Rue du 8 Mai 1945
- Rue du Prieuré
- Rue du Port des Moules



VIDE GARAGE

Offrez une seconde vie à vos objets
ou venez faire de bonnes affaires !

Maisons participantes repérables par
un ballon

- Contact et inscription -
vincent.vouille@sfr.fr
02 51 52 55 04



MAIRIE

Ouverture lun/mar/jeu/ven 9H/12H30
Le samedi 9H/12H
Fermée le mercredi et le 1er samedi
du mois.

☎ 02 51 52 55 04 Vouillé Les Marais
 mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr
 <http://www.vouille-les-marais.com>

BIBLIOTHEQUE

Ouverture au public le mercredi
10H/12H30 et le samedi sur
demande

paradisdeslivres@orange.fr
 Bibliothèque Le Paradis Des Livres

ADMR

Centre de soins :
 02 51 56 71 38
Aides Ménagères et travailleuses
familiales :
 02 51 61 47 47

ASSISTANTE SOCIALE
Permanence à la mairie de Chaillé
Les Marais le vendredi matin.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL FÉVRIER 2021

Tarif garderie : à partir de la facturation de mars, le nouveau logiciel sera mis en place ainsi qu'une nouvelle facturation : 40 centimes le quart d'heure. Tout quart d'heure entamé sera facturé.

Des Petits déjeuners à l'école : les élèves de l'école du marais des Cygnes vont se voir proposer un petit déjeuner tous les 15 jours pour les maternelles et une fois par mois pour les élémentaires. Cette opération en partenariat avec l'Education Nationale va permettre aux enfants qui ne déjeunent pas avant d'aller à l'école de découvrir de nouveaux goûts.

Parcelle Lotissement les Grosses Terres : le dernier lot d'une surface de 700 m² a trouvé preneur. Une nouvelle famille va construire une maison pour y vivre à l'année.

Avance sur charge : Les logements 39 Bis Rue du Prieuré bénéficient d'un mode de chauffage collectif, une avance sur charge mensuelle sera donc demandée aux locataires à raison de 30€ pour le logement au rez de chaussé (plus grand) et 20€ par logement à l'étage.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MARS 2021

Projet cantine garderie : dans le cadre de la rénovation de l'ancienne cantine devenue une classe puis dernièrement salle de l'Amicale Laïque, le Conseil municipal approuve le projet d'y installer la nouvelle cantine et garderie. Pour ce faire des travaux d'un montant de 177 170€ HT vont être engagés, ainsi que l'achat de matériel (équipements de cuisine, chariot pour le transport des repas, vaisselle, mobilier) s'élevant à 31561€ HT. Ces dépenses devraient être subventionnées à hauteur de 80%.

Eglise Saint Maixent : un diagnostic technique et architectural complet va permettre de détailler les travaux de restauration à faire par ordre de priorité. Son prix est de 26 520€ HT et sera pris en charge à hauteur de 80% par des subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

Tarif Marais communal : il reste le même que l'année dernière à savoir : Chevaux et juments 68€ - Juments suitées 78€ - Poneys 48€ - Bovins 48€ - Vaches suitées 53€ - Brebis 32€.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 7 JUIN 2021 À 20H À LA SALLE DES FÊTES
Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous - Ouverture de la mairie le samedi 29 Mai.

ÉLECTIONS

Compte-tenu du report des élections départementales et régionales les 20 et 27 juin prochains, la clôture des inscriptions sur les listes électorales est également décalée.



Les dispositions de l'article L. 17 du code électoral précisent que "les listes électorales sont permanentes. Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer à un scrutin, sont déposées au plus tard le sixième vendredi précédant ce scrutin", soit le vendredi 14 mai 2021 pour le double scrutin des 20 et 27 juin prochains.

Aussi, afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de s'inscrire sur les listes électorales en vertu de l'article L. 17 précité, la mairie sera ouverte de 10 à 12h le vendredi 14 mai.

Nous vous rappelons que vous pouvez également vous inscrire sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

Vous ne pourrez aller voter le 20 et/ou le 27 juin, vous pouvez donner votre procuration : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

CEREMONIE DU 8 MAI



En raison des conditions sanitaires, la cérémonie du 8 mai aura lieu à huis clos et un hommage sera rendu à nos soldats morts pour la France.

MAISONS FLEURIES

Les beaux-jours arrivent et ce concours est une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle image de notre commune.

Nous arpenterons les rues du village et porterons notre attention sur la partie visible de votre jardin, l'aspect écologique mais aussi son originalité.

Les maisons gagnantes seront récompensées en juillet.

Nous comptons sur vous !

